

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 18 FEVRIER 2026 à 19h30**

N° 2026-020

**OBJET : Convention d'occupation temporaire pour la réalisation des
travaux sur le Nant de Montmin par le SILA.**

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents et représentés : 25

L'An **DEUX MIL VINGT SIX**, le **18 FEVRIER** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le 06 février 2026, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

PRESENTS :

Mme Marielle JUILIEN, Maire

MMES Laurence GODENIR et Christine CLAUDE, MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD, et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints

MME Jacqueline CORRE, Denise AVRILLIER, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Margaret GOURDIN et MM David HERRERO, Philippe CHAPPET et Pierre DEMAISON, conseillers municipaux.

ONT DONNE PROCURATION

Mme Anne-Gabrielle MATHIEU pouvoir à M. Jean-Baptiste DELEBECQUE, Mme Fanny ZINGER pouvoir à Mme Marielle JUILIEN, Mme Cécile CHAMPION pouvoir à Mme Christine CLAUDE, Mme Antonia CHARLES pouvoir à M. Philippe CHAPPET et MM Stéphane GAILLARD pouvoir à Mme Sylvie CATTANEO, Davy COATEVAL pouvoir à MME Laurence GODENIR, Yoann COURSEL pouvoir à M. Nicolas BALMONT, Aurélien CASTILLE pouvoir à Mme Delphine FALQUET,

ABSENTS EXCUSES

MM Mathieu ROCHETTE et Hugo CHAVANNE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Christine CLAUDE

Mme Le Maire expose

Dans le cadre de l'exercice de la compétence GEMAPI, le SILA a engagé en 2023 un marché de maîtrise d'œuvre en vue du dimensionnement des aménagements et de la réalisation des travaux. En avril 2024, un comité de pilotage, auquel participe notamment la commune de Doussard, s'est réuni afin de présenter les différents scénarios de restauration et de retenir le scénario de travaux. Sur la base de ce scénario, le maître d'œuvre SAFEGE, mandaté par le SILA, a approfondi les études au stade PROJET (PRO). Ces études ont été présentées aux services de la DDT de la Haute-Savoie (DDT74), puis validées lors du comité de pilotage du 14 février 2025. À la suite de l'animation foncière menée par la CCSLA depuis 2024, le SILA a déposé, le 16 décembre 2025, une procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) concernant certaines

parcelles n'ayant pu être acquises à l'amiable, en vue de la réalisation des travaux à compter de l'année 2026. L'évolution du phasage des travaux a par ailleurs été présentée aux services de la DDT74 le 17 décembre 2025, préalablement au dépôt du dossier réglementaire intervenu le 21 janvier 2026.

Enfin, afin de permettre la maîtrise foncière des parcelles appartenant à des structures publiques et concernées par l'emprise des travaux, des conventions d'occupation temporaire sont nécessaires pour la réalisation des travaux sur le Nant de Montmin. La commune de Doussard, propriétaire de la parcelle cadastrée section 0A n°2036 incluse dans l'emprise du projet, figure parmi les structures publiques concernées par l'établissement d'une convention destinée à permettre au SILA la réalisation des travaux de restauration du Nant de Montmin.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE
DECIDE, à l'unanimité 25 voix pour**

D'APPROUVER la convention d'occupation temporaire de la parcelle cadastrée 0A n°2036, propriété de la Commune de Doussard au profit du SILA dans le cadre de la réalisation des travaux de restauration hydromorphologique du Nant de Montmin telle que présentée en annexe.

D'AUTORISER Mme le maire à signer la dite-convention.

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,
Christine CLAUDE

Le Maire,
Marielle JUILIEN

